

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4934>



Stage "Collège : avenir immédiat et perspectives "

- SNES académique de Dijon - Départements - Nièvre - Infos - Stages syndicaux - Stages syndicaux des années passées -



Date de mise en ligne : vendredi 2 octobre 2015

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

12 novembre 2015 à Nevers à partir de 9h00

Nous lançons ce stage alors que la bataille contre la réforme du collège est en cours. Si cette réforme est néfaste pour le collège, elle arrive dans un contexte dégradé (multiplication des réunions, disparition des dédoublements, développement du « new public management », effectifs) qui pèse sur notre travail au quotidien. Elle est finalement un gigantesque accélérateur de la déréglementation, de la mise en concurrence des disciplines et des établissements, mais aussi de la déconnexion entre la réalité et les analyses du ministère fondées sur une politique d'indicateurs que l'on manipule à tous les niveaux. Un système éducatif qui fonctionne mal ne peut être porteur d'avenir pour nos métiers et pour notre société.

Le SNES est porteur d'un projet pour le collège qui n'élude pas les difficultés et qui est remis en discussion à chaque congrès.

Dans cette perspective, le SNES 58 vous propose un stage de formation et d'échange syndical pour mieux cerner les enjeux des transformations et les moyens de les combattre, ou de les infléchir, mais aussi pour enrichir le projet du SNES en prévision du congrès 2016.

Plaquette de présentation de cette journée, n'hésitez pas à la diffuser auprès de vos collègues :

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Présentation de la journée du 12 novembre

Chaque enseignant syndiqué ou non peut participer à cette journée (chaque fonctionnaire a droit à 12 jours de formation syndicale par an). Pour cela il suffit de :

– déposer la demande d'autorisation d'absence de droit **avant le 12 octobre**(un mois avant le stage) auprès de votre chef d'établissement :

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Modèle d'autorisation d'absence (version non modifiable)

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/odt-251e4.svg>

Modèle d'autorisation d'absence (version modifiable)

– et d'envoyer le bulletin d'inscription par courrier (cf bulletin ci-dessous) ou mel à NUMERO DE TELEPHONE

: %0A%0A MEL :%0A%0A

DISCIPLINE :%0A%0A

ETABLISSEMENT D'EXERCICE :%0A%0A

Je participerai au stage « Collège : avenir immédiat et perspectives » le 12 novembre à Nevers (horaire : 9h00 à 17h00).%0A%0A

Je prendrai le repas du midi sur place : Oui Non (ne conserver que votre réponse)."

class="spip_mail">snes-nievre@dijon.snes.edu

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Bulletin d'inscription